

Détention d'un chien dangereux

Formulaire 13997*01 : Dossier de demande de permis provisoire d'un chien dangereux

Mis à jour le 31 juillet 2020

[Formulaire](#)

Ministère chargé de l'intérieur

Permet de demander la délivrance d'un permis provisoire d'un chien de 1^{re} ou de 2^e catégorie âgé de moins de 8 mois



A qui transmettre ce formulaire ? Par mail à cette adresse : police.municipale@st-julien-en-genevois.fr

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois

La Mairie vous accueille :
du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Nous contacter :
04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/demarches/particulier/detention-d-un-chien-dangereux-960.html>